

La Constitution

L'école Dakota est dans la partie sud. Le 8 janvier, j'étais au Collège Louis-Riel, qui se trouve au nord.

À ces assemblées municipales, j'ai entendu diverses remarques. Je voudrais les faire connaître à mes collègues à la Chambre et à mes concitoyens qui suivent nos travaux. Une personne a déclaré: «J'ai vécu dans différentes provinces ainsi qu'en Afrique et en Europe, et je me suis rendu compte qu'il est merveilleux de vivre au Canada, qui est un pays riche en raison de la diversité de sa population.» Cette personne a ajouté: «Dans une collectivité, il y a de la place pour les différences et il faut accepter que les gens fassent différentes choses en employant des moyens différents.»

Ce sont des idées qui m'ont frappé. J'ai aussi été invité à prononcer des discours dans des écoles. Je me suis rendu compte, tout comme certains de mes collègues, que la Constitution n'existe pas uniquement pour nous et pour ceux qui sont un peu plus âgés ou moins âgés que nous, mais bien pour nos enfants, nos petits-enfants et ceux qui leur survivront. J'ai été invité au Collège Jeanne-Sauvé, le 16 décembre, à l'École George McDowell, le 18 décembre, au Collège Nelson McIntyre, le 19 décembre, à l'École Provencher, le 19 décembre, à l'École Louis-Riel, le 19 décembre—c'était une journée chargée—et au Collège Pierre-Radisson, le 20 décembre.

[Français]

Au collège Louis-Riel, le format était extrêmement intéressant. Des étudiants avaient préparé un nombre de questions pour étudier les trois sections des propositions gouvernementales sur la Constitution, «Bâtir ensemble l'avenir du Canada.» Ils m'ont posé de nombreuses questions que j'ai beaucoup appréciées.

[Traduction]

Et les élèves de l'École George McDowell, même s'ils étaient un peu plus jeunes car, si je me souviens bien, c'était une école secondaire de premier cycle, ont posé de nombreuses questions intéressantes, lourdes de sens et provocatrices. Je les félicite et leur suis également reconnaissant des exposés qu'ils ont préparés. En outre, il faut remercier tout particulièrement les élèves de la classe d'histoire de 11^e année de l'école Jeanne-Sauvé, dont le professeur, M^{me} Hélène Roy, m'a fait parvenir les fruits de leurs délibérations.

[Français]

Ces étudiants et étudiantes m'ont fait parvenir leurs propres suggestions pour la clause Canada parmi des

valeurs qu'ils aimeraient voir, et je cite: La promotion d'un sentiment de fierté, d'appartenance et d'unité parmi la société pluraliste canadienne; l'encouragement de la tolérance entre Canadiens, quelles que soient leurs origines et leurs différences; offrir à tous les Canadiens et Canadiennes la possibilité de développer leurs capacités, où qu'ils vivent au pays, et d'avoir accès égal à l'emploi, de même qu'un traitement égal au travail; de faciliter l'épanouissement total de tous les autochtones dans leurs langues aborigènes, et de garantir l'obtention de leur autonomie complète qui respecte leurs droits fondamentaux comme Canadiens à part entière.

[Traduction]

J'ai également tenu une journée «portes ouvertes» dans ma circonscription, le 11 janvier. De plus, j'ai distribué un questionnaire sur les questions constitutionnelles et nationales dans mon bulletin parlementaire de l'automne 1991.

Bien sûr, des gens n'étaient pas contents de certains aspects des propositions du gouvernement et ont critiqué les délibérations du comité, surtout à ses débuts. Mais, en général, ils ont également fait des observations positives. Je voudrais partager quelques-unes de ces observations et de ces opinions avec vous.

Permettez-moi tout d'abord de parler du questionnaire. Les répondants ont classé l'unité canadienne dans la première moitié des questions que je leur ai signalées. Ils estimaient réellement que cette unité était indispensable aux Canadiens. En outre, 86, presque 87 p. 100 des répondants étaient favorables à un Sénat «trois E»—élu, efficace et égal.

De grandes réserves ont été exprimées quant à la signification ou aux ramifications de l'insertion de la clause de société distincte à la Charte canadienne des droits et libertés. Quelques grands thèmes sont ressortis des discussions avec les habitants de Saint-Boniface, discussions au cours desquelles beaucoup d'opinions et de solutions ont été présentées. Beaucoup de Canadiens, comme les habitants de ma circonscription, sont davantage préoccupés par la situation économique actuelle que par la Constitution. Ils s'inquiètent grandement des mises à pied, des faillites, des pauvres, des chômeurs et des banques alimentaires. En fait, 64 p. 100 des personnes qui ont répondu au questionnaire estiment qu'on ne devrait pas discuter de la Constitution à ce moment-ci quand il y a des questions beaucoup plus urgentes à régler, et quand le moment n'y est pas particulièrement propice.